



Présidente : **Geneviève Tapié** emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr

Secrétaire générale : Monique Barbe

Trésorière : Michèle Berthe

Blog : <http://placeauxfemmes.midiblogs.com>

BULLETIN DE COTISATION 2016

A renvoyer à : **Monique BARBE**, Secrétaire générale
6 rue Maurice Lacroux • 11300 LIMOUX

Accompagné d'un chèque de 35 euros à l'ordre de l'Association l'Assemblée des Femmes

Nom, prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Email _____

Date

Signature



Qui sommes-nous ?

L'Assemblée des femmes, Association Loi 1901 fondée en 1992 par Yvette Roudy, ancienne Ministre des Droits de la femme, a pour objectif la promotion des femmes dans la vie publique et leur participation dans toutes les sphères de décision. L'Association est aujourd'hui présidée en France par Danièle Bousquet, Présidente du Haut Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et ancienne Vice-présidente de l'Assemblée nationale.

En 2008, l'Association régionale, membre du Réseau d'Associations féministes Demain La Parité, fondé par Françoise Gaspard (sociologue et femme politique), Colette Kréder (Directrice de l'Ecole polytechnique féminine) et Claude Servan Schreiber (journaliste), s'est donnée les missions d'Observatoire de la parité.

Depuis, plus de 15 rapports ont été publiés pour analyser la situation de la parité dans la région. Ils ont motivé l'organisation de nombreuses conférences.

L'Observatoire régional fait l'objet d'auditions parlementaires. Plusieurs de ses propositions ont été notamment intégrées dans les Lois du 17 mai 2013 sur l'élection des conseillers municipaux, communautaires et départementaux en 2014 et 2015, la Loi du 3 août 2013 relative à l'élection des sénateurs, la Loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

L'Observatoire régional de la parité, animé par l'Association régionale de l'Assemblée des femmes est présidé par Geneviève Tapié.